

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIA représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gérard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 006-455/13/CC

■ Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI), à Paris du 4 au 6 décembre 2013.

DPEATSV 13/9823/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en œuvre une stratégie de développement économique qui s'appuie sur des actions de promotion.

Parmi ces actions, la présence dans des salons professionnels constitue un axe important qui permet de promouvoir l'image du territoire et de montrer les réalisations et les projets en cours sur les 18 communes membres. La présence de la Communauté urbaine permet également de générer des contacts avec des promoteurs, des investisseurs ou des utilisateurs qui développeront leurs projets sur notre territoire.

La douzième édition du SIMI, salon de l'immobilier d'entreprise, qui se déroulera à Paris, au Palais des Congrès, du 4 au 6 décembre 2013 est une excellente occasion pour atteindre ces objectifs. Le SIMI est le salon de l'immobilier d'entreprise dédié au marché français. Il rassemble pendant 3 jours, au cœur de Paris, tous les acteurs du secteur de l'immobilier tertiaire : immobilier de bureau, immobilier logistique et d'activités, immobilier commercial, industriels dans les secteurs de la construction et de la performance énergétique.

Avec près de 24 000 visiteurs (+8% vs 2011) et 450 exposants, le SIMI confirme qu'il est devenu un rendez-vous incontournable pour les professionnels de ce secteur.

Dans un contexte économique tendu et un marché sans visibilité, l'édition 2012 du Salon de l'immobilier d'entreprise a confirmé son caractère tonique et fédérateur en rassemblant l'ensemble de la communauté des investisseurs, des collectivités locales et de l'industrie immobilière.

Marseille Provence Métropole, en lien avec l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, participe depuis maintenant six ans à cet événement.

L'édition 2012 a été pour les deux institutions l'occasion d'entretenir et de nouer de nouveaux contacts en vue d'opérations futures, d'analyser le marché pour les projets à venir et de promouvoir les projets fonciers et immobiliers de la métropole (Euroméditerranée, les Parcs d'activités des Florides, d'Empallières et des Aiguilles pour le pôle Nord-Ouest, La Ciotat, Roquefort-La Bédoule et Cassis pour le pôle Est, mais aussi les Technopôles et les Zones Franches Urbaines).

Aujourd'hui, avec une aire métropolitaine qui se structure, des territoires qui se globalisent, une nouvelle dynamique est indispensable. Afin de véhiculer au mieux la promotion de l'ensemble des projets de notre territoire, MPM sera le maître d'ouvrage de la participation à l'édition 2013 du SIMI. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique et dans la logique engagée lors du MIPIM 2012, où la Communauté urbaine

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de promotion économique du territoire et coordonne l'action des partenaires dans ce dispositif.

Pour ce faire, la Communauté urbaine disposera d'un stand de 37,54 m². Les thématiques suivantes y seront mises en avant : une aire métropolitaine attractive, 10 projets structurants représentant 50 mds d'investissement, Euroméditerranée, le Grand Port Maritime de Marseille, la LGV Paca, Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013, ainsi que les zones d'activités de la métropole.

Le montant global de l'opération est fixé à 65 000 euros TTC, réparti de la façon suivante :

Dépenses		Recettes		
Location du stand	27 000,00	EPAEM	32 500,00	50%
Aménagement du stand	38 000,00	Marseille Provence Métropole	32 500,00	50%
TOTAL	65 000, 00	TOTAL	65 000,00	100%

En sa qualité de maître d'ouvrage, la Communauté urbaine fera l'avance de la totalité des dépenses et Euroméditerranée versera à cette dernière sa participation financière sur appel de fonds.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le Salon de l'immobilier d'entreprise est le rendez-vous annuel des acteurs français de l'immobilier,
- L'intérêt pour la Communauté urbaine de promouvoir ses projets et ses réalisations dans ce type d'événement,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon de l'immobilier d'entreprise à Paris du 4 au 6 décembre 2013.

Article 2 :

Est approuvé le principe de la maîtrise d'ouvrage par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Article 3 :

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Est autorisée la location du stand auprès de la société Groupe Moniteur, organisateur du salon.

Article 4 :

Le montant prévisionnel de l'opération est de 65 000 euros. Ce montant sera pris en charge par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. La contribution financière de l'Etablissement public Euroméditerranée viendra en déduction de ce montant.

Article 5 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Marseille Provence Métropole : - Fonction : 090 - Nature 6233 « foires et expositions » - Sous-Politique : A 710

Pour Visa
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI